

Allocution Guillaume LEFEVRE

Colloque « *La brigade : un passé, un présent et un avenir* », organisé par
l'ANORGEND

Quartier des Célestins, Garde Républicaine, Paris 4^{ème}

Jeudi 21 novembre 2019, 13h30

Monsieur le Président de l'ANORGEND, cher camarade et cher Renaud,
Monsieur le Député,
Mesdames, Messieurs, les officiers supérieurs,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

C'est un immense plaisir et honneur d'être parmi vous aujourd'hui.

Je suis en effet très honoré de pouvoir faire cette courte allocution de reprise des débats de cette après midi à l'occasion du colloque organisé par l'ANORGEND sur le thème de « *La brigade : un passé, un présent et un avenir* ».

Et ce à double titre, premièrement dans la mesure où je suis moi-même officier de réserve opérationnelle en gendarmerie, un pur produit réserve d'ailleurs depuis près de 15 ans, et ma formation militaire gendarmerie et ma montée en puissance et compétences n'a pu se faire que par et grâce à l'expérience acquise sur le terrain, en gendarmerie départementale, c'est-à-dire en coopération avec les unités territoriales de la gendarmerie, que constituent en majorité les brigades.

Deuxièmement bien sûr en mon humble qualité de Secrétaire Général du Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure. En effet, le CRSI, sous la présidence de Thibault de Montbrial, impulse et propulse au gré de ses interventions, l'image des forces de l'ordre, de leur représentativité, de leur spécificité, de leurs contraintes, et de leurs attentes, mais aussi de leurs dimension et nécessité tant d'exister que d'exercer, comme de se renforcer, dans un contexte complexe où les risques et menaces sont permanents, partout, asymétriques et imprévisibles et où leur rôle devient évidemment fondamental au quotidien pour assurer la sécurité des biens et des personnes et de notre territoire.

Quoiqu'il en soit les brigades de gendarmerie ont toujours assuré un rôle déterminant, dans le passé comme aujourd'hui, dans la construction et le développement de l'institution, comme dans ses résultats.

Pour rappel historique : 1720 : Création des brigades « nouvelles maréchaussées », 1791 : La maréchaussée prend l'appellation de « Gendarmerie nationale ».

Le nombre de ses brigades passe de 1295 en 1791 à 1600 en 1792, 2000 en 1798 puis 2500 en 1801. Aujourd'hui et ce malgré une réorganisation ces dernières années, la gendarmerie compte près de 3500 brigades sur tout le territoire.

Quelle entreprise privée, pourrait se féliciter aujourd'hui d'avoir plus d'une trentaine d'enseignes en moyenne, dans chaque départements français... ?

Dans le Rapport d'information (2007-2008) de M. Jean FAURE, Mme Michelle DEMESSINE, MM. Hubert HAENEL, Philippe MADRELLE, Charles PASQUA, Yves POZZO di BORGO et André ROUVIÈRE, fait au nom de la commission des affaires étrangères du Sénat, il avait été affirmé :

« La vraie police de proximité, c'est la gendarmerie ».

Cette affirmation, entendue lors du déplacement du groupe de travail en Isère, résume l'un des traits caractéristiques de la gendarmerie.

Grâce au « maillage territorial » assuré par la densité de son réseau de brigades territoriales, la gendarmerie est la seule force capable d'assurer le contrôle de l'ensemble du territoire national.

Elle est ainsi en mesure de répondre rapidement aux attentes des autorités et des citoyens en toutes circonstances et en tous lieux.

Le principe de proximité se manifeste également dans l'exécution quotidienne du service par la connaissance des lieux et des populations, notamment au moyen des « tournées de communes ».

La gendarmerie joue ainsi un rôle important en matière de surveillance du territoire et de renseignement, grâce notamment à ses 3500 brigades territoriales, qui constituent autant de capteurs.

Or, l'aptitude à recueillir le renseignement et assurer la surveillance du territoire est essentielle pour la défense et la sécurité nationale, qu'il s'agisse du temps normal ou du temps de crise, en ce qui concerne la sécurité quotidienne ou les menaces affectant gravement la sécurité du pays.

La proximité suppose une disponibilité permanente de la gendarmerie qui ne peut résulter que du statut militaire, grâce notamment au fait que les gendarmes sont logés avec leur famille en caserne sur leur lieu de travail et au régime particulier des astreintes. Aujourd'hui seul le statut militaire apporte cette garantie globale et permanente.

De plus, les brigades de gendarmerie constituent à fortiori le laboratoire concret et permanent de l'adaptation de la gendarmerie à son environnement et au monde de demain.

Les expérimentations ne manquent pas de l'illustrer : comme par exemple, depuis le 1er mars 2017, avec 30 brigades de contact qui ont été mises en place parmi des unités volontaires, afin de renforcer les liens avec la population.

Le principe est de réorganiser le fonctionnement de ces unités en les dédiant au contact avec la population et à la surveillance du territoire. A travers cette expérimentation qui a porté ses fruits, il s'agissait de renforcer la proximité de la gendarmerie avec la population sur des territoires où la présence de l'État se réduisait, au risque de créer, à terme, des déserts de sécurité. Toutes les occasions de rencontre ont été favorisées (patrouilles à pied, présence sur les marchés, réunions publiques, etc.)

Profondément ancrée dans la modernité, la gendarmerie ne cesse de se questionner pour évoluer, s'adapter et être en mesure d'apporter une réponse innovante aux besoins des citoyens et des autorités.

La question même de « Et demain ? », est récurrente dans le paysage de l'Institution. Elle guide plusieurs acteurs qui sont aujourd'hui à l'initiative de ces outils d'avenir, comme en atteste le lancement de la mission numérique de la gendarmerie nationale. Il est en effet important de rencontrer le citoyen partout où il se trouve, y compris dans le cyberspace. Chaque nouvelle technologie est pour la gendarmerie une nouvelle opportunité, notamment de proximité avec les citoyens, mais également une nouvelle menace à laquelle la gendarmerie doit faire face. C'est pourquoi la gendarmerie place la proactivité au cœur de sa stratégie en développant de nouveaux outils, à l'instar du lancement de la brigade numérique le 27 février 2018.

La brigade numérique est une démarche innovante, dont l'objectif est de proposer aux usagers un contact simplifié, enrichi et rénové avec la gendarmerie nationale, en tout lieu et en tout temps, pour répondre à leurs interrogations.

Partant du constat que de plus en plus d'usagers n'ont plus le temps de se rendre dans les unités territoriales, l'ambition de la brigade numérique est de fluidifier la relation entre les usagers et les gendarmes, à partir d'objets connectés tels que des smartphones, tablettes et ordinateurs devenus d'usage courant. En intégrant les nouvelles technologies, la gendarmerie adapte ses modes d'action pour repenser sa façon d'interagir avec la population. Les gendarmes de la brigade numérique complètent et démultiplient ainsi les capacités d'accueil des unités territoriales.

Et les projets ne manquent pas pour demain.

Si certains projets ou réalisations nouvelles semblent répondre à un usage ou à un besoin futur de manière très pragmatique (dématérialisation de la procédure pénale, adaptation de l'outil Néogend à la carte nationale d'identité à puce ou étude relative au paiement d'une amende par carte bleue directement à l'agent verbalisateur), d'autres paraissent plus « futuristes ».

L'idée maîtresse demeure évidemment de fournir aux citoyens une réponse adaptée à leurs besoins futurs. Un autre projet, actuellement testé au sein d'une unité territoriale de la région Rhône-Alpes, est en train de voir le jour : la détection d'émotions basée sur les technologies de reconnaissance faciale. Pour le moment, l'outil, placé dans la salle d'accueil de la brigade, permet de capter le niveau d'émotion du plaignant. À l'entrée, comme à la sortie, l'idée est d'en savoir plus sur son niveau de satisfaction et donc si les gendarmes ont pu répondre à sa requête.

La brigade, vitrine de la gendarmerie nationale, au quotidien, et pour tous les citoyens, n'a donc pas fini de nous surprendre.

Longue vie aux brigades et à la gendarmerie, et bon colloque à toutes et à tous !